

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale
du 17 novembre 2022 à 19h00 à la salle d'Ecogia à Versoix**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée Générale et éventuelle modification de l'ordre du jour
 2. Désignation des scrutateurs
 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 novembre 2021
 4. Rapport du Vice-Président et des différentes commissions
 5. Récompense et honorariat
 6. Présentation des comptes de la saison 2021-2022
 7. Rapport des vérificateurs aux comptes
 8. Approbation des comptes de la saison 2021-2022
 9. Décharge au comité sortant
 10. Présentation des candidats à la Présidence et des nouveaux membres du comité
 11. Election du Président et du comité
 12. Présentation des objectifs et du fonctionnement du club pour la saison 2022-2023
 13. Présentation du budget pour la saison 2022-2023
 14. Votation du budget pour la saison 2022-2023
 15. Election des vérificateurs aux comptes
 16. Propositions individuelles
 17. Communications et correspondances
 18. Questions et divers
-

1. Ouverture de l'Assemblée Générale et éventuelle modification de l'ordre du jour

Le Président, M. Alexandre Moraga, remercie au nom du comité les personnes présentes et adresse un message tout particulier de remerciements aux bénévoles, aux entraîneurs, aux cadres du club, aux membres d'honneur et aux sponsors pour leur travail et leur investissement tout au long de l'année écoulée.

Il indique que le club compte à ce jour 800 membres et que dans le but de s'assurer des meilleurs résultats possibles et de réaliser les projets en cours, le comité aura pour objectifs principaux de se rapprocher des autorités pour obtenir un soutien plus appuyé et de renforcer les équipes tant au niveau du comité que des commissions.

Il invite ensuite l'assemblée à respecter une minute de silence en mémoire des disparus.

2. Désignation des scrutateurs

M. Jacques Rochat est désigné scrutateur.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 novembre 2021

Sans remarque, ni demande de modification, le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

4. Rapport du Président et des différentes commissions

Le Président réitère un message de remerciements tout particulier aux services publics, bénévoles et sponsors, et rappelle que l'objectif principal de l'année sera de consolider les commissions et de les ouvrir aux parents et aux membres qui souhaitent s'investir.

Il invite ensuite les membres à se référer au rapport d'activité du FC Versoix 2021-2022 pour :

- les réalisations et succès comme un équipement pour tous, le Team-Léman, les calendriers d'équipes, la participation à des tournois, les camps, le programme du club, le repas de soutien du FC Versoix et le tournoi de l'Ascension;
- les projets non réalisés et échecs comme la buvette, le football social et le merchandising ; et
- les rapports sportifs comme l'EDF, les Juniors E, les Juniors D, les Juniors A / B / C, la section féminine, les Actifs, les vétérans, le Team-Léman, les gardiens et la préparation physique 2021/2022, de même que le bilan Faire Play 2021/2022.

5. Récompense et honorariat

Aucun.

6. Présentation des comptes de la saison 2021-2022

Le trésorier, M. Abdallah Ben Salem présente les comptes de la saison 2021-2022.

Concernant les recettes, il relève que les cotisations, les sponsorings et la buvette sont en baisse par rapport à ce qui avait été budgété, tandis que les manifestations comme le repas de soutien, la tombola et les camps d'été sont en hausse.

Concernant les charges, il relève qu'elles sont légèrement en-dessous de ce qui avait été budgété, et que le bilan final présente un bénéfice de Frs 843,60.

En réponse à la question d'un membre, il précise que la subvention communale est inférieure à ce qui avait été budgété, car le système de calcul a été modifié et ceci n'avait pas été pris en considération de façon adéquate lors de l'élaboration du budget.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes

M. Jean Claude Roder et M. Jacques Rochat donnent lecture de leur rapport, remercient M. Abdallah Ben Salem pour son travail, et invitent les membres à accepter les comptes.

En réponse à M. Patrick Terrier sur sa question concernant les camps, M. Moraga indique que ce sont des variables d'ajustements qui ont généré les pertes et les profits. Il souligne également que ce sont les camps multi sports qui rapportent le plus d'argent, car ils sont organisés avec 2 associations, et qu'ils sont très économiques car ils coûtent CHF 220.- à 240.-. Il précise également qu'à l'origine ceux-ci étaient organisés avec le soutien de la commune et que les bénéfices étaient partagés intégralement, tandis que cette année le FC Versoix s'est assuré d'avoir sa participation.

En réponse à M. Pierre Alain Grenier sur sa question concernant les frais de la 1^{ère} équipe et les repas, le Président explique que le montant correspond aux coûts pour les entraîneurs et les primes des joueurs, et que cette année il a été prévu de limiter les sorties et de régulariser ce poste.

8. Approbation des comptes de la saison 2021-2022

Sans autre question, ni remarque, les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

9. Décharge au comité sortant

La décharge au comité sortant est approuvée à l'unanimité des membres présents.

10. Présentation des candidats à la Présidence et des nouveaux membres du comité

Le Président informe que le club n'a pas reçu de nouvelles candidatures pour le comité, et que ce sont les mêmes personnes qui se présentent. Il réitère son message aux membres pour les motiver à rejoindre les différentes commissions afin d'apporter leur soutien.

Il présente ensuite l'organigramme du comité et mentionne les départs de Patricia Hornung, qui sort du comité mais continue à être active au sein du Club afin de soutenir les actions du comité, et François Marti.

Il rappelle l'importance de pouvoir renforcer les commissions telles que celles du foot social, des manifestations, du sponsoring, du Fair Play & Parents, de l'informatique et réseau et de la section féminine, puis énumère qui sont les membres en charge des différents comités.

11. Election du président et du comité

Sans question, ni remarque, le Président et le comité sont réélus à l'unanimité des membres présents.

12. Présentation des objectifs et du fonctionnement du club pour l'année 2022-2023

Le Président présente les objectifs et fonctionnement du club incluant : les valeurs du club ; la commission sportive ; le team Léman ; la formation ; les objectifs de la 1^{ère} équipe ; les actifs ; de même que les commissions communication, manifestations et recherche de fonds.

13. Présentation du budget pour la saison 2022-2023

M. Abdallah Ben Salem présente le budget pour la saison 2022-2023.

Concernant les recettes, il mentionne un ajustement des cotisations pour être plus proche de la réalité ; une augmentation des postes sponsors et manifestations ; et précise que les subventions restent sensiblement les mêmes que l'année précédente.

Concernant les charges, il mentionne une diminution du poste pour les frais de la 1^{ère} équipe ; et une augmentation du poste de la masse salariale et des charges sociales car l'AVS sera dorénavant déclarée y compris pour les entraîneurs au bénéfice d'une indemnité de CHF 2'300.- annuel.

Il relève également que le bénéfice budgété est de Frs 150.-.

Il précise ensuite que la subvention en nature de la commune est un poste transitoire, mais que le FCV ne touche pas réellement cet argent.

14. Votation du budget pour la saison 2022-2023

Sans remarque, ni question, le budget est approuvé à l'unanimité des membres présents.

15. Election des vérificateurs aux comptes

M. Jean-Claude Roder et M. Jacques RoCHAT acceptent de continuer leur rôle de vérificateurs aux comptes pour la prochaine saison.

16. Propositions individuelles

Le Président indique que M. Jean-Pierre Piccot a suggéré de créer un fond pour la tenue des archives du club pour un budget de Frs 500 à 1000.- par an, idée qui a été approuvée par le Président et le comité.

17. Communications et correspondances

Aucune.

18. Questions et divers

En réponse à M. Patrick Terrier concernant le foot social en lien avec la saturation des infrastructures, le Président rappelle qu'il y a différents axes dans le foot social incluant les minis, les migrants, et le walking soccer qui peuvent jouer à des horaires différents, ce qui n'a pas d'impact sur les créneaux d'entraînements

M. Patrick Terrier relève que de ce fait le terrain synthétique qui est déjà dans état médiocre sera encore plus utilisé. Le Président indique qu'il n'a pas d'informations sur la construction d'un nouveau terrain synthétique de la part de la commune et souligne que s'agissant d'un problème politique, le sujet des terrains est régulièrement discuté avec les autorités. Le vice-président relève que l'aide des membres en rejoignant les commissions pour aider à avancer sur ce point serait la bienvenue.

En réponse à la question d'un membre, le Président confirme que la problématique des t-shirts trop petits pour l'équipe féminine sera réglé dans les meilleurs délais.

En réponse à la question d'un membre, le Président indique que les tournois internes n'étant pas publics ils ne sont pas mentionnés sur l'agenda, mais que les demandes ont bien été prise en considération pour l'organisation.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le Président lève la séance à 20h00, et invite les personnes présentes à prendre part à l'apéritif.

Annexes : rapport d'activité du FC Versoix 2021-2022